



Zoom

INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

Indice des prix des produits alimentaires

- ↗ production agricole : + 0,4 %
- ↗ IPAMPA* : + 0,3 %
- ↗ production agroalimentaire : + 0,2 %
- ↗ consommation alimentaire : + 0,6 %

*Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (2^e trimestre 2019)

Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

- ↘ solde commercial français : 1 716 M€
- ↘ solde commercial Hauts-de-France : - 55 M€ (2^e trim. 2019)

↘ Cours du baril de pétrole Brent : 58,27 \$
- 8,7 % sur un trimestre (07/10/2019)

↘ Cotation Euro-Dollar : 1 € = 1,09 \$
- 2,7 % sur un trimestre 07/10/2019

↗ Croissance du PIB : + 0,7 % (2^e trim. 2019)

↘ Déficit budgétaire : - 3,4 % du PIB

↗ Dette publique : 99,5 % du PIB
(2^e trimestre 2019)

INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS : les Hauts-de-France conservent leur 1^{er} rang pour l'industrie

Avec 17 % des emplois nationaux créés ou maintenus par des investissements étrangers en 2018, les Hauts-de-France se classent une nouvelle fois au 2^{ème} rang des régions françaises les plus attractives et au 1^{er} rang pour l'industrie. L'année est cependant marquée par un recul du nombre d'emplois créés et maintenus par les entreprises à capitaux étrangers en région. Le secteur agroalimentaire échappe à cette tendance baissière et se démarque par son dynamisme.

Près de 5 300 emplois créés ou maintenus en 2018 dans les Hauts-de-France

Même si les entreprises à capitaux étrangers contribuent toujours fortement à l'économie des Hauts-de-France (19 % du chiffre d'affaires régional et 39 % pour le secteur manufacturier), les emplois qu'elles créent en région sont en baisse de 8 % en 2018 (environ 500 postes en moins). En revanche, le nombre de projets d'extension, de reprise ou de création d'entreprises augmente de 18 % au cours de l'année (115 projets contre 97 en 2017). Un projet réalisé dans les Hauts-de-France crée, en

moyenne, deux fois plus d'emplois que dans le reste de la France (45 emplois par projet contre 23 à l'échelle nationale).

Les Etats-Unis, la Suisse et le Canada représentent plus de la moitié des emplois créés

Malgré un recul de 12 %, les Etats-Unis conservent leur place de premiers investisseurs avec près de 1900 emplois créés en région. Par ailleurs, les emplois créés par des entreprises suisses et canadiennes sont en forte hausse (respectivement 557 et 480 emplois). A noter également, la Chine quitte le top10 des investisseurs étrangers.

Une hausse de 64 % des emplois régionaux créés ou maintenus dans l'agroalimentaire

En 2018, les entreprises étrangères ont créé plus de 300 emplois dans l'agroalimentaire, soit 6 % des nouveaux emplois régionaux. Ces bons résultats s'expliquent notamment grâce aux investissements de grands groupes agroalimentaires internationaux tels que : l'usine de production de jus de fruit Refresco dans le Nord (97 M€ d'investissements), Coca Cola (19 M€ d'investissements), ou la société japonaise TakaraFoods récemment implantée dans l'Oise (1,9 M€).

L'agroalimentaire : 5^{ème} rang pour l'emploi généré par les investissements étrangers

Répartition des emplois induits par des investissements étrangers en 2018 dans les Hauts-de-France



↗ Evolution positive en 2018

↘ Evolution négative en 2018

Source : Nord France Invest, Business France, Traitement CA NPDC

EMPLOI REGIONAL : des prévisions d'embauche records pour l'agriculture et l'agroalimentaire

En 2019, les entreprises des Hauts-de-France prévoient plus de 203 800 embauches, une hausse de 18 % par rapport à 2018. Les secteurs agricoles et agroalimentaires comptent pour 11 % de ces projets.

Près de 16 000 projets de recrutement dans l'agriculture

En 2019, les intentions d'embauche des entreprises agricoles des Hauts-de-France progressent de 15 % (contre une hausse moyenne de 8 % à l'échelle nationale) et 9 projets de recrutement sur 10 portent sur des emplois saisonniers. Le département de l'Aisne représente, à lui seul, 40 % des projets de recrutement régionaux (plus de 4 000 projets en viticulture ou arboriculture). Les difficultés de recrutement anticipées sont, en revanche, en forte hausse et concernent plus de la moitié des projets (52,5 % contre 34 % en 2018).

Près de 6 000 projets de recrutement dans les industries agroalimentaires

Après une stagnation en 2018, les intentions d'embauche dans les industries agroalimentaires régionales sont en hausse de 58 % en 2019 (contre 17 % pour la moyenne nationale). Bien que plus des 2/3 de ces emplois soient localisés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'année est marquée par une reprise des projets de recrutement dans le versant sud de la région. Ces derniers augmentent en effet de 95 % après un recul de 20 % en 2018. Le département de la Somme connaît l'évolution la plus importante et voit son nombre de projets de recrutement multiplié par 3,5. Plus d'un quart des projets régionaux concernent des emplois saisonniers (contre 22 % en 2017) et 37 % des projets de recrutement sont jugés difficiles par les entreprises agroalimentaires des Hauts-de-France.

4 250 projets de recrutement supplémentaires dans les secteurs agricoles et agroalimentaires régionaux



Source : Enquête annuelle de Pôle emploi sur les besoins en main d'œuvre, édition 2019, Traitement CA NPDC

ACCORD UE/MERCOSUR : quels impacts sur les filières agricoles ?

L'accord commercial signé par l'Union Européenne (UE) avec les 4 pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) aura sans aucun doute d'importantes conséquences sur les filières agricoles nationales et régionales.

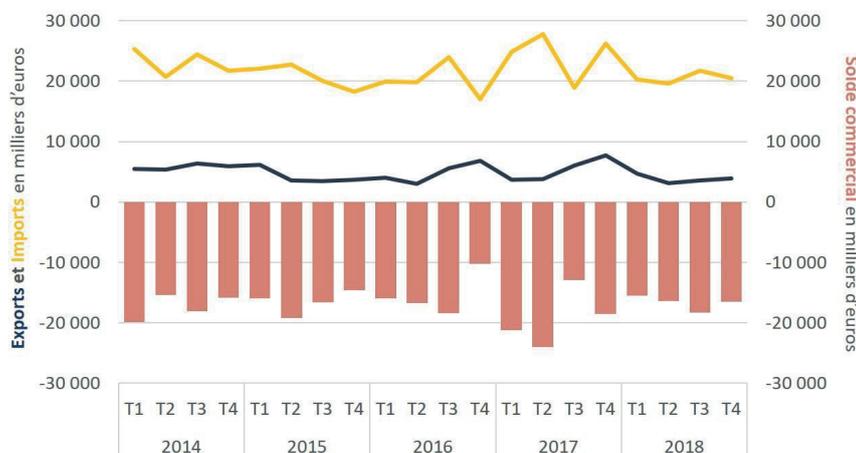
Le Mercosur : une puissance agricole dynamique à l'export

Si, grâce aux exportations aéronautiques et automobiles, les échanges commerciaux français avec le Mercosur sont globalement excédentaires (+1,5 Md€), ils sont déficitaires de plus de 1,3 Md€ dans le secteur agroalimentaire. Les Hauts-de-France pâtissent également du dynamisme à l'export des pays du Mercosur avec lesquels ils enregistrent **un déficit agroalimentaire de 66 M€ en 2018** (- 257 M€ tous secteurs confondus).

Les échanges régionaux sont particulièrement déficitaires pour les préparations à base de produits de la mer (-24 M€), les huiles et les graisses (-18 M€), les produits du travail des grains (-7M€) ainsi que les viandes de boucherie et produits d'abattages (-5M€).

Des exportations agroalimentaires régionales vers le MERCOSUR en baisse de 33 % par rapport à 2014

Evolution trimestrielle des échanges agroalimentaires des Hauts-de-France avec les pays du MERCOSUR



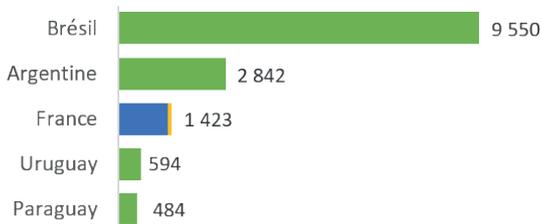
Source : Douanes , Traitement Chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France



ACCORD UE/MERCOSUR (suite)

La filière viande bovine particulièrement impactée

Production de viande bovine par pays en 2017 (en tonnes)



— Mercosur — France

Sources : FAO stat, Agreste, Traitement CRA Hdf

L'accord récemment signé permet au Mercosur d'exporter en Europe, **99 000 T de viande bovine à droits de douane réduits** sur les 6 prochaines années et **supprime les droits de douane sur les 60 000 T** déjà accordées via les contingents « Hilton ». A titre de comparaison, **la production de viande bovine des Hauts de France s'élevait à 110 000 T en 2018.**

Dans un contexte de hausse de la production bovine dans les pays du Mercosur (+ 6 % depuis 2012 contre -4,8 % pour la France) et de crise économique, notamment au Brésil, l'export apparaît comme un débouché privilégié. En 2017, le Mercosur représentait **21% de la production mondiale de viande bovine mais 27 % des exportations mondiales.** Ces exportations sont en majorité destinées au marché chinois et aux marchés du Moyen Orient et Afrique du Nord (respectivement 45 % et 24 % des exportations). Le marché européen ne représente, quant à lui, que 10 % des exportations de viande bovine en 2017 (contre près de 40 % en 2002).

De même, les échanges intra-européens étant majoritaires, les pays du Mercosur ne comptent que pour **1,5 % des importations de viande française et 1% des importations de viande des Hauts-de-France.**

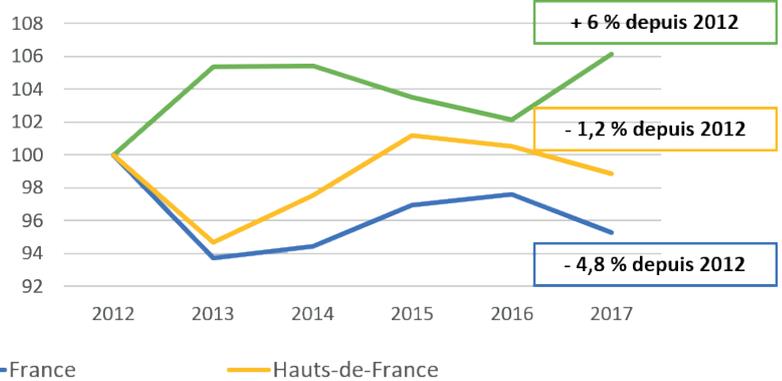
Cependant, bien que l'Union européenne soit un importateur mondial relativement modeste en volume (loin derrière les Etats-Unis, ou le Japon) **c'est un marché primordial pour les pièces à forte valeur.** Or, selon l'institut de l'élevage, 75 % des contingents obtenus sont constitués d'alloys (15 % du poids mais 30 % du prix). Ceci représenterait environ 74 000 T d'alloys soit plus de **20 % de la production européenne d'alloys de race à viande.** L'entrée de tels volumes, à des prix compétitifs, risque d'impacter la valorisation des pièces nobles et, par ricochés, l'ensemble de la filière bovine.

Par ailleurs, en 2018, le Royaume-Uni absorbait 21 % des importations européennes de viande en provenance du Mercosur. La réassignation des contingents existants et imminents à la suite du Brexit, risque d'amplifier encore les effets sur les filières agricoles européennes.

D'autres filières régionales impactées

L'accord prévoit aussi, l'accès au marché européen pour **180 000 tonnes de sucre** à droit de douane nul. Une décision qui interroge dans un contexte de crise de la filière Betterave-sucre. Les Hauts-de-France, acteur phare de la filière (15 % du sucre européen) sont particulièrement concernés. Depuis 2017, les surfaces allouées à la production betteravière en région ont en effet diminué de 17 % et les exportations de sucre sont en recul de 22 %.

Évolution de la production de viande bovine (base 100 : 2012)



A cela s'ajoutent des concessions accordées aux pays du Mercosur sur les importations **d'éthanol (650 000 T à droits de douane réduits dont 450 000 tonnes pour l'industrie chimique)**, dont la France représente 32 % de la production européenne (1/3 étant destiné à l'exportation).

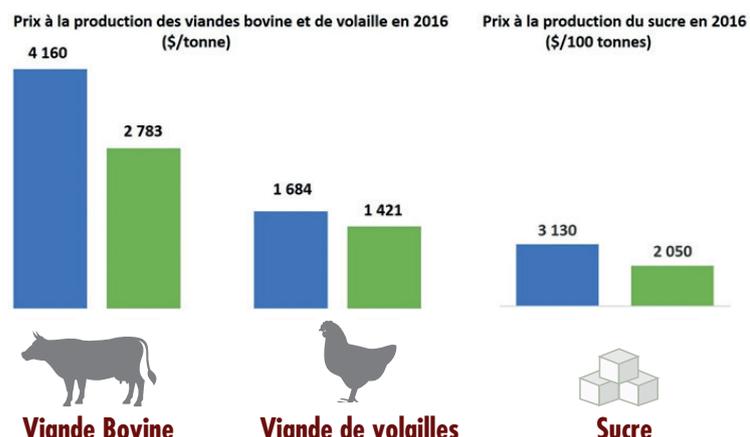
Avec un contingent de **180 000 T accordé à droit nul, la filière Viande de volaille** est également concernée par cet accord. Or, pour cette filière, la France enregistrait déjà un déficit commercial de 250 M€ en 2018 (- 150 M€ rien que pour les Hauts-de-France).

Des distorsions de concurrence pointées du doigt

Les distorsions de concurrence entre le Mercosur et l'Union européenne se répercutent sur la compétitivité de leurs produits agricoles. Non seulement, les pays du Mercosur, bénéficient de coûts de production moins importants (coûts des équipements, coûts de la main d'œuvre...), mais ils sont également soumis à des règles et normes moins contraignantes. Ainsi, en 2016, la France utilisait en moyenne 3,7 kg/ha de pesticides contre 4,6 kg/ha pour les pays du Mercosur. De même 6 des 8 pesticides les plus utilisés au Brésil sont interdits ou seront interdits d'ici 2021 en Europe.

Ces différences de compétitivité sont amplifiées par les dévalorisations des monnaies des deux plus grands exportateurs du Mercosur : l'Argentine et le Brésil.

Des filières brésiliennes très compétitives



Note : Le Brésil représente 77 % des exportations du Mercosur vers la France
Sources : FAO stat, traitement CRA Hdf

Économie

Production de la branche agricole des Hauts-de-France : valeur en hausse de 8 % en 2018. Avec 6.5 Md€ de production agricole la région se classe au 6^{ème} rang national. Ces bons résultats s'expliquent principalement par les filières Pommes de terre, Céréales et Vins de champagne.

Un Hard Brexit pourrait entraîner 87 M€ de pertes pour la filière agroalimentaire des Hauts-de-France. Selon l'APCA et les Douanes, la région serait la plus exposée et la plus impactée.

Le solde agroalimentaire français avec l'UE est, pour la 1^{ère} fois, négatif en 2018. Selon l'INRA, ce solde est passé de 6,3 Md€ en 2011 à -294 M€ en 2018 sous les effets conjugués d'une stagnation des exportations et d'une hausse des importations. Le solde avec les pays hors UE reste quant à lui stable sur la même période. La filière française des produits laitiers est particulièrement concernée : son excédent commercial avec l'UE est passé de 1,79 Md€ en 2011 à 369 M€ en 2018.

Plus de 100 produits alimentaires européens concernés par les taxes supplémentaires imposées par Washington en compensation des aides accordées à Airbus. Ces droits de douanes supplémentaires à hauteur de 25 % ad valorem pénaliseront particulièrement les producteurs de vins français.

Transport et logistique

Canal Seine Nord Europe : la commission européenne adopte la décision d'exécution relative à la liaison fluviale Seine-Escaut dont le Canal Seine Nord est un maillon. Cette étape, très importante, ouvre la voie au financement européen qui représenteront 50 % du montant des études et 40 % du montant des travaux. Dans le même temps, le département de la Somme a annoncé débloquer 2,24 M€ d'investissements pour le Canal.

Filières

Le comité régional des céréales a annoncé s'engager dans la mise en œuvre du plan de transformation de la filière à travers 4 pistes d'actions : la modernisation du stockage, le développement des OAD (Outils d'aide à la décision), le développement de la méthanisation et le développement de l'agriculture biologique.

Des récoltes de blé tendre abondantes en 2019. Selon les estimations, la récolte régionale serait en hausse de 15 % par rapport à 2018. Ces résultats sont davantage liés à une amélioration des rendements (+ 13%) qu'à une augmentation des surfaces (+ 1,7 %). En revanche, l'abondance de l'offre sur les marchés mondiaux entraîne une chute des prix.

Une nouvelle légumerie à Saint-Martin-lez-Tatinghem (62) d'ici 1 an. Après un investissement de 2M€, le projet, mené par l'Association « Les Papillons blancs », devra permettre de transformer 650 tonnes de légumes par an et de créer 5 CDI et 20 emplois pour des personnes handicapées.

Agriculture bio : La région passe la barre des 1 000 exploitations bio en 2018 (+ 15 % par rapport à l'année précédente et +13 % à l'échelle nationale). Le nombre de transformateurs bio est également en hausse (+17 % dans les Hauts de France et + 13 % à l'échelle nationale). La région reste cependant en retard pour la part de SAU valorisée par l'agriculture biologique (1,8 % contre 7,5 % pour le national).

Le végétarisme reste marginal en France malgré une progression au cours des dernières années. Selon une enquête de FranceAgriMer, 20 % des répondants se déclarent flexitariens, 4 % végétariens et seulement 1,1 % vegans. Néanmoins, la proportion de végétariens dans la population est en hausse de 2,5 points depuis 1998 et 50 % des français déclarent avoir réduit leur consommation de viande par rapport à 2017.

Incendie de l'Usine Lubrizol : L'interprofession laitière (CNIEL) avancera le paiement des 700 000 litres de lait jetés chaque jour suite à l'incendie de l'usine Lubrizol en anticipation des indemnités des assurances, du FMSE et de l'Etat.

Dans un contexte de peste porcine africaine, l'indice FAO du prix de la viande a augmenté de 4.1 % depuis mai. Les pays asiatiques, dont la production devrait reculer de 9 % par rapport à l'année dernière, ont en effet augmenté de manière significative leur importations.

Agroalimentaire

Bonduelle poursuit son développement en Russie. Le groupe vient d'acquérir les actifs de l'usine de surgelés LLL Shock (Russie). Cet achat devra permettre de transformer entre 6 000 et 10 000 tonnes de légumes d'ici 3 ans et emploiera près de 50 personnes.

Nestlé investi 4 M€ pour la rénovation et l'amélioration de l'usine Sitpa (170 salariés) basée à Rosières-en-Santerre (80). L'usine spécialisée dans la fabrication de purée en flocons pour la marque Mousline fait, en effet, face à une baisse des ventes depuis quelques années. A terme, une enveloppe de 20 M€ est prévue.

Fromagerie Bel lance une gamme hybride à base de matière laitière et de légumineuses. Le groupe, produisant notamment la Vache qui rit, s'adapte ainsi à la croissance du secteur du « snacking sain » (+ 5 % entre 2013 et 2018). Cette démarche pourrait concerner l'ensemble des marques du groupe.

Tereos investi 20 M€ pour moderniser sa sucrerie de Lillers (62). L'objectif est de remplacer la chaudière à charbon pour produire de l'électricité, par deux chaudières au gaz naturel d'ici avril 2020. Ces investissements devraient permettre de réduire de 40 % les rejets de CO2 de la sucrerie.

Saint Louis Sucre investit 50 M€ dans la modernisation des sucreries de Roye (80) et d'Etrépigny (27). Après l'annonce de l'arrêt de la production de sucre dans les usines d'Eppeville (80) et de Cagny (27), ces investissements visent à renforcer les performances énergétiques des deux dernières sucreries françaises du groupe Südzucker.

La société Jay&Joy s'installera à Lacroix-Saint-Ouen (60) pour fabriquer des fromages végétaliens. Le projet devrait entraîner la création de 29 emplois d'ici 5 ans.

Crusta C, implantera une seconde usine de transformation dans les Hauts-de-France d'ici juin 2020 à Bailleul-Sire-Berthoult (62). L'usine dédiée à la transformation de crevettes tropicales devrait créer 40 emplois dans la conduite de production et la maintenance de machine.

Recherche et Innovation Innovafeed signe un partenariat avec Cargill pour fournir des produits à base de protéines d'insectes destinées à l'alimentation de poissons d'élevages.

Développement durable Le Beauvaisis et le Compiégnois parmi les 61 nouveaux territoires engagés dans un contrat de transition écologique auprès du ministère de la transition écologique et solidaire (notamment grâce au projet "Beauvaisis : territoire de transition agricole et alimentaire"). Les territoires lauréats bénéficieront d'un accompagnement de l'Etat et de financements.